

Un Contrat d'Agriculture Durable pour les exploitants agricoles du site

Sur la trentaine d'hectares du site Natura 2000 des Carrières de Loubeau, le long de la vallée de la Béronne, entre l'église St Hilaire et la rocade, les prairies, les boisements et les champs cultivés par des exploitants agricoles peuvent constituer des zones d'alimentation importantes pour les chauves-souris. Aussi, le Document d'Objectifs a prévu une série d'actions agro-environnementales afin d'aider les

agriculteurs qui le souhaitent à gérer leurs parcelles en synergie avec les objectifs de conservation Natura 2000. La DDAF 79, en partenariat avec le Conservatoire, travaille à l'établissement d'un Contrat d'Agriculture Durable type, qui permettra aux exploitants agricoles de bénéficier d'un contrat, aidé financièrement par l'Etat et l'Europe pour mettre en place ces mesures agri-environnementales.

Etude des gîtes de reproduction : premiers résultats

Les rassemblements en colonies, d'hivernage et de mise-bas, sont des phases particulièrement importantes et sensibles du cycle de vie des chauves-souris. Il était donc logique que l'identification de ces colonies autour de Melle figure au Document d'Objectifs du site.

Depuis 1995, ce travail est mené sur tout le département par DSNE. Nous avons concentré nos efforts sur le Mellois depuis 2002 avec la visite de toutes les églises, châteaux et d'un certain nombre de bâtiments agricoles. A l'heure actuelle, nous avons donc recensé 5 colonies de mise-bas de 5 espèces :

- 1 colonie mixte de Grand Rhinolophe (70 femelles) et Murin à oreilles échancrées (260 femelles) à Saint Martin les Melle
- 2 colonies de Petit Rhinolophe : une à Vitré et une autre de 70 adultes à Saint Génard
- 1 colonie mixte de Sérotine commune et Noctule commune à Melle
- 1 colonie de Sérotine (30 femelles) à Saint Martin les Melle

Toutes ces colonies ont été trouvées dans des bâtiments situés à proximité de vallées (Béronne, Marseillaise, Lambon, Légère).

Si un groupe de chauves-souris a choisi de s'établir chez vous ou chez l'un de vos amis, contactez Deux-Sèvres Nature Environnement : greniers et caves de granges, maisons, châteaux ... sont autant de milieux intéressants. Quelqu'un viendra alors identifier et compter les animaux, et pourra vous donner des conseils pour mieux cohabiter avec eux.

Nicolas Cotrel - Deux-Sèvres Nature Environnement (05 49 73 37 36)



«Grand Rhinolophe» Aquarelle Pascal Cavallin

La Nuit de la chauve-souris à Melle

Rendez-vous vendredi 27 août, à 19h, à la salle du tapis vert à Melle pour la 9^{ème} édition de la Nuit européenne de la chauve-souris. Consacrée cette année aux gîtes de mise-bas, nous vous dévoilerons un peu plus les secrets des colonies présentes sur le Mellois, et une balade crépusculaire dans la ville nous mènera à proximité d'un de leurs gîtes.

Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DIREN Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.environnement.gouv.fr
Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 : europa.eu.int/comm/environnement/news/natura/index_en.htm



Les Echos de Loubeau

Lettre d'information du programme Natura 2000 sur le site des «Carrières de Loubeau» est une publication du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

Rédacteur en chef : Marie-Christine Lacoste
Conception-maquette : Valérie Babin
ISSN 1624-7698



LES ECHOS DE LOUBEAU

Lettre d'information du programme Natura 2000 sur le site des «Carrières de Loubeau»

Les espèces et les habitats du réseau Natura 2000 représentent un patrimoine dont la sauvegarde implique la collaboration de tous. C'est la raison pour laquelle ce réseau est basé sur la concertation et l'association des acteurs locaux. Il agit notamment au moyen d'actions d'animation, pour expliquer et faire partager la nécessité de préserver ce patrimoine. A ce titre, plusieurs actions ont déjà été engagées, comme «la Nuit de la chauve-souris» fin août, ou la formation des animateurs des Mines d'Argent. C'est aussi l'objectif de cette lettre d'information et d'échanges destinée au grand public. Elle permettra à chacun de suivre l'application du Document d'Objectifs et des actions de préservation des chauves-souris des grottes de Loubeau.

Pierrick MARION - Direction Régionale de l'Environnement

Point de vue

Natura 2000 : un aboutissement important

La classification en zone Natura 2000 des grottes de Loubeau constitue un aboutissement logique au travail de concertation et de protection mené depuis 1991 sur ce site par l'association Deux Sèvres Nature Environnement (DSNE), en collaboration avec la ville de Melle, le Syndicat d'Assainissement de l'Agglomération Melloise et le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes.



«Grottes de Loubeau» coll. CREN

C'est en 1983 que DSNE met en place un suivi hivernal régulier sur les grottes de Loubeau afin de mesurer l'évolution des effectifs de chauves-souris. C'est ainsi que, jusqu'en 1992, nous constatons la chute progressive des effectifs de Rhinolophe, principale espèce jusque là présente. Le dérangement par surfréquentation du milieu souterrain semble en être l'une des principales causes (le réveil d'une chauve-souris en léthargie entraîne une consommation d'énergie équivalente à 40 jours d'hivernage). Pour enrayer cela, l'association demande et obtient la classification du site en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en 1991 qui prévoit la fermeture d'un certain nombre d'accès (humains) au site. En 1995, une convention de gestion est mise en place afin de concrétiser le partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels et le Syndicat d'Assainissement de l'Agglomération Melloise (SAAM). Cela aboutira à la mise en place de grilles à l'entrée des cavités, ce qui permettra la remontée progressive des effectifs du Grand Rhinolophe pour regagner à l'hiver 2002 son maximum (254 individus).

Aujourd'hui, dans le cadre Natura 2000, et grâce aux financements de l'Europe, de l'Etat et de la ville de Melle, les nombreuses actions prévues dans le Document d'objectifs devraient permettre :

- d'assurer la préservation des populations de chauves-souris en période d'hibernation et de reproduction par une gestion du site et de la vallée de la Béronne leur assurant tranquillité et nourriture,
- d'améliorer les connaissances scientifiques sur les habitats et les espèces,
- d'informer et de sensibiliser les mellois à la richesse de ce site et à la fragilité de ces animaux.

Nicolas Cotrel
Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE)

«Vespertilion à oreilles échancrées» Aquarelle Pascal Cavallin



Opérateur local

Chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre du document d'objectifs :

Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

2bis rue du Jardin des Plantes - 86000 POITIERS - tél : 05 49 50 42 59
fax : 05 49 50 42 47 - conservatoire.espaces.naturels.Poit.Char@wanadoo.fr

Chargée d'études, coordinatrice : Marie-Christine Lacoste

Le premier contrat Natura 2000 : des engagements entièrement réalisés

Le 13 décembre 2002, le Syndicat d'Assainissement de l'Agglomération Melloise, propriétaire des cavités à chauves-souris, signait avec l'Etat le premier Contrat de gestion Natura 2000 de France. Ce propriétaire s'engageait ainsi, aidé financièrement par l'Etat, à réaliser plusieurs actions inscrites au document d'objectifs validé un an plus tôt. C'est ainsi que la protection des grottes de Loubeau a été complétée par la construction de murets à l'entrée des cavités, limitant les intrusions dérangeantes pour les colonies de chauves-souris. Les espaces verts de la station d'épuration constituent des zones d'alimentation primordiales notamment en période de reproduction lorsque les mères et leurs jeunes ne peuvent chasser qu'au plus près de leur gîte. Aussi, une série de travaux ont été entrepris afin de favoriser les milieux propices aux insectes (alimentation essentielle des chauves-souris) : régénération des boisements à l'aplomb des cavités, plantations d'arbres et d'arbustes favorisant les couloirs de déplacement, création d'une prairie à fleurs et graminées riche en insectes.

Grâce au SAAM, ce premier contrat, aujourd'hui entièrement honoré, aura donc permis la protection du gîte et du couvert dans un périmètre « rapproché » des carrières de Loubeau, limitant ainsi les principales menaces pour ces animaux : le dérangement en période d'hibernation et de reproduction, et la baisse de ressources alimentaire pour les plus jeunes.

Le Grand Rhinolophe

Parmi les 20 espèces de Chauves-souris présentes en Deux-Sèvres, le Grand Rhinolophe est certainement l'une des espèces les plus remarquables et les plus emblématiques.

Contrairement à la plupart des Chauves-souris, les Rhinolophes n'ont pas de museau : elles se reconnaissent à leur nez avec une crête en forme de fer à cheval. Cette chauve-souris est l'une des plus grandes espèces françaises avec une envergure approchant les 40 cm et un poids variant entre 17 et 34 grammes. Un autre caractère distinctif est son habitude de se suspendre la tête en bas, enveloppée dans ses ailes. Pouvant vivre jusqu'à 30 ans, le Grand Rhinolophe chasse principalement des papillons de nuit et des coléoptères (hannetons, bousiers...) qu'il capture en vol.

L'été, pour mettre bas, les femelles ont besoin d'une chaleur constante, de tranquillité et d'une intimité respectée. De plus, des terrains de chasse sont nécessaires à proximité : les zones humides et les prairies pâturées entourées de haies sont préférées. En



«Grand Rhinolophe» coll. CREN

Deux-Sèvres, la population de femelles reproductrices est répartie dans 14 colonies de mise-bas, dont une située à proximité de Melle dans la vallée de la Béronne, grâce à la présence de nombreux bâtiments d'exploitation (et de granges), d'églises et de châteaux ainsi que du maillage bocager.

L'hiver, jeunes, femelles et mâles se retrouvent dans des gîtes d'hivernage. Le plus souvent, ce sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (anciennes mines, galeries et puits de mine, caves, tunnels, viaducs) souvent souterraines. La population hivernante du département est estimée à 500-600 individus, répartis en 16 colonies dont seulement 5 de plus de 30 individus. La plus importante est celle de Loubeau avec un effectif maximum de 250 individus.

Avec une population estimée à 30 000 individus, la France joue un rôle important pour la conservation du Grand Rhinolophe en Europe, particulièrement sur la façade Atlantique et en Midi-Pyrénées. La protection de cette espèce passe par deux volets : la conservation de ses gîtes de mise-bas et d'hivernage mais aussi par la conservation de ses terrains de chasse que sont les zones bocagères et les boisements clairs de feuillus.

Nicolas Cotrel - DSNE



© DIREN Poitou-Charentes - Thierry DEGEN

Gérer des espaces pour préserver des espèces

La vallée de la Béronne, et les parcelles du périmètre Natura 2000, de part leurs usages (prairies, jardins, boisements...) constituent des espaces favorables aux chauves-souris. Afin d'assurer la préservation de ces espèces, la qualité de ces espaces doit être pérennisée. Aussi, le Document d'Objectifs a-t-il prévu plusieurs actions destinées aux propriétaires de ces parcelles qui, par le biais de contrat de gestion Natura 2000, peuvent les aider à mettre en place ou pérenniser une gestion appropriée à la conservation des espèces, tout en maintenant les usages traditionnels de ces propriétés. Ainsi des aides sont prévues pour :

- la gestion extensive des prairies par pâturage ou par fauche,
- l'arrêt de l'usage de produits phytosanitaires sur les prairies et jardins,
- l'ouverture et l'entretien de parcelles fortement embroussaillées,
- la création, la restauration ou l'entretien des haies.

A ce titre, un plan de gestion des haies du site a été réalisé par l'association Prom'haies. Ce travail permet de déterminer précisément les travaux d'entretien ou de restauration des haies favorables à l'alimentation et le déplacement des chauves-souris sur l'ensemble du périmètre.

Des chauves-souris suivies et mieux connues

Les associations de protection de l'environnement effectuent des inventaires et suivent de près les populations de chauves-souris des Carrières de Loubeau, depuis bien avant Natura 2000. Depuis bientôt deux ans, le programme d'amélioration des connaissances scientifiques et de sensibilisation du Document d'Objectifs a permis de cartographier précisément les galeries des anciennes carrières de Loubeau (grâce au concours de la Société d'Archéologie et de Spéléologie de Melle), afin de faciliter le suivi hivernal et estival des colonies par DSNE. Ces spécialistes mènent également une étude d'identification des gîtes de mise-bas dans le Mellois, ainsi qu'une étude d'identification des territoires de chasse et de transit pour comprendre les déplacements des chauves-souris et déterminer les espaces les plus utilisés en zone d'alimentation.

Le périmètre du site Natura 2000



Parallèlement, DSNE a mené des actions d'information et de sensibilisation : une formation sur la vie et les mœurs des chauves-souris locales a été assurée à l'attention des animateurs des Mines d'Argent, du chemin de la découverte, de l'Office de Tourisme, et du Pays Mellois afin que ceux-ci puissent, à leur tour, sensibiliser les visiteurs à la préservation de ces espèces.

Des animations pédagogiques auprès des scolaires seront mises en place dès l'automne, et l'animation à destination du grand public dans le cadre de la « Nuit de la chauve-souris » est désormais un rendez-vous annuel de fin d'été.

Le Document d'Objectifs prévoit également pour les mois à venir l'étude des conditions micro-climatiques des cavités afin d'évaluer leurs influences sur la fréquentation des différentes espèces, et la réalisation d'une exposition pédagogique sur les chauves-souris des Carrières de Loubeau.